

Collège Pensivy. L'association des parents d'élèves devient ARPE



Pour assister Françoise Bodin, qui reste présidente de l'association, Véronique Jehanne a accepté le poste de secrétaire, et Céline Orhant, celui de trésorière.

Lundi soir, au collège Pensivy, s'est déroulée l'assemblée générale des représentants des parents d'élèves (ARPE), en présence de Jean-Paul Aurrière, principal du collège, et de Carole Malcoste, nouvelle conseillère principale d'éducation. Au programme de la soirée, les changements des statuts de l'association, qui s'appelle désormais ARPE (Association des Représentants des parents d'élèves). La présidente, Françoise Bodin a rappelé le rôle et le but de l'association au sein de l'établissement « Cela donne la possibilité aux représentants des parents d'élèves d'être présents dans les instances de vie ou de décision du collège, notamment lors des conseils de classe ».

220 packs fournitures commandés l'an passé

L'an passé, l'association a réalisé deux opérations, sapins de Noël et crêpes à la Chandeleur, opérations qui pourraient être reconduites. Elle a aussi proposé un pack fournitures aux élèves et futurs élèves pour la rentrée 2018, au total 220 packs ont été commandés. « Nous avons aussi investi dans l'achat d'un rétroprojecteur et d'un PC, à destination des élèves », rappelle la présidente.

Les membres de l'ARPE invitent les parents à prendre contact au besoin. « Nous sommes à leur écoute, tout au long de l'année, pour tous les sujets qui touchent à la vie scolaire de leurs enfants ». Les parents qui souhaitent rejoindre l'association peuvent contacter Françoise Bodin au 06 63 11 06 74 ou par mél. francoisebodin29@orange. La cotisation annuelle est de 5 €, l'adhésion est possible tout au long de l'année.